

Dans le budget déposé juste avant la pandémie au Québec, le gouvernement Legault a annoncé des mesures pour soutenir davantage les parents **d'enfants majeurs lourdement handicapés**. On a annoncé entre autre, une hausse des heures au chèque emploi-service (CES) et l'autorisation d'utiliser le montant comme rémunération pour le parent. Actuellement, cette nouvelle mesure suscite beaucoup de confusion et les modalités de son application restent à éclaircir. N'ayez crainte, je peux vous assurer qu'une vigie est en place pour veiller à ce que le CES, incluant toutes ses nouvelles modalités, puisse s'actualiser dans notre région et être offert aux familles admissibles.

Si vous croyez que le CES s'appliquerait à votre situation et que vous voulez être référés vers une source fiable d'informations, n'hésitez pas à me contacter!

Renée Hébert, agente d'information 418 248-3055 / autisme@arcencielrpph.com

Dans cette publication :
 Covid-19 : Plate-forme d'informations et de ressources (FOA et RNETSA)
 Reprise des services de répit de jour hors domicile
 Campagne de sensibilisation à l'autisme du RNETSA
 Formation en visioconférence : Autodétermination 102
 Frères et soeurs recherchés
 Pétition (représentation des EHDA)
 Excellentes performances de Seddik Chambaud aux Jeux d'Hiver d'Olympiques spéciaux Canada

Reprise des services de répit de jour hors domicile

Les organismes qui offrent des services aux personnes handicapées et leur famille ont récemment été informés qu'il pourraient réoffrir un service de répit de jour dans leurs locaux pour certaines familles.

Ces services de répit de jour offerts hors du domicile concernent les familles et les personnes proches aidantes des personnes ayant une déficience physique (DP), une **déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), de moins de 70 ans et qui ne sont pas immunosupprimées ou atteintes de maladies chroniques**, ainsi que les familles des jeunes en difficulté.

De plus, en raison du nombre limité de personnes pouvant être accueillies en même temps dans un même lieu, une priorité doit être accordée aux personnes proches aidantes et aux familles qui ont **un niveau élevé de détresse ou d'épuisement**. Si vous vous trouvez dans cette situation et que vous souhaitez avoir recours à un service de répit de jour, vous devez contacter votre organisme de répit. Il vous indiquera si le service est possible et sous quelles conditions. Dépendamment de plusieurs facteurs, l'offre peut être différente d'un organisme à l'autre.

Une liste de consignes précises et strictes ont été acheminées aux organismes de répit dont voici en bref les principales mesures : **Le ratio exigé est d'un intervenant par usager**. Un seul répit à la fois par local est permis (un seul duo usager/intervenant). Par conséquent, le nombre de duos possible dans le milieu est équivalent au nombre de locaux distincts disponibles dans le milieu. L'intervenant devra porter un masque et en prendre un nouveau à chaque nouvelle journée. Les nuitées ne sont pas permises (**répit de quelques heures à une journée**). **Plusieurs autres consignes s'appliquent également afin de s'assurer d'un service le plus sécuritaire possible**. Si vous désirez lire le document complet, consultez-le [ici](#).

COVID-19 / PLATE-FORME D'INFORMATIONS ET DE RESSOURCES

La [Fédération québécoise de l'autisme](#) et le [Réseau national d'expertise en trouble du spectre de l'autisme](#) se sont concertés pour centraliser les ressources fiables et vérifiées au sujet de la COVID-19 sur une page web. Celle-ci est maintenue à jour régulièrement, et propose des coordonnées utiles à connaître, des informations pour le quotidien et des **liens pour s'informer et se sensibiliser**. D'ailleurs des nouveaux outils se sont ajoutés, entre autres :



Un [scénario social](#) expliquant pourquoi les gens portent des masques développé par [Autisme Montérégie](#) et [Aspigurl](#).

Une [vidéo](#) proposant des **exercices d'éducation physique adaptés pour les enfants et ados autistes spécialement pensée pour la période de confinement**.

Retrouvez toutes ces informations à l'adresse suivante :

<https://myelin.co/#/covid19>

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME DU RNETSA

Le RNETSA a récemment publié sa 3^e et dernière capsule de sa **campagne de sensibilisation à l'autisme**. Cette fois, les personnes autistes nous parlent de leur société de rêve - une société inclusive. À quoi cette société ressemblerait-elle? Comment les personnes autistes y seraient accueillies et valorisées? Vraiment de belles réflexions que nous pouvons tous faire à partir de ces beaux témoignages. Vous pourrez visionner la vidéo en accédant à la section Centre de documentation du www.rnetsa.ca ou en allant directement sur ce lien : [Une société inclusive : Des personnes autistes en parlent](#)

captures d'écran www.rnetsa.ca



Formation en visioconférence AUTODÉTERMINATION 102

APPROFONDIR SES INTERVENTIONS D'AUTODÉTERMINATION AUPRÈS DES PERSONNES PRÉSENTANT UNE DI OU UN TSA - 7 MAI 2020 (9 H À 16 H)

Formateur : Martin Caouette, Ph. D.

Note : Cette formation s'adresse principalement aux intervenants du RSSS et du communautaire qui ont une connaissance des différents concepts du développement de l'autodétermination ou qui ont suivi la formation précédente du 10 mars dernier (Autodétermination 101).

La formation vise à outiller les intervenants afin de mettre en œuvre des pratiques favorisant l'autodétermination des personnes. Elle aborde, entre autres, à partir de cas clinique : les démarches, les méthodes, les outils. Le formateur, Martin Caouette est psycho-éducateur, professeur (UQTR) et chercheur. Excellent vulgarisateur, ses formations sont accessibles et dynamiques.



@martincaouettepro

Pour en savoir plus, consultez cette [fiche d'information](#) ou inscrivez-vous au lien suivant : <https://www.eventbrite.ca/e/billets-formation-autodetermination-102-approfondir-ses-interventions-dautodetermination-aupres-des-90793627183>

La formation est offerte par l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme via la plate-forme Zoom. Les frais de participation ne sont que de 20\$.

Faites-vite! La date limite d'inscription est le 1^{er} mai 2020.

Frères et soeurs recherchés

Dans le cadre de son mémoire de maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec en Outaouais, Audrey-Ann Cholette est à la recherche de personnes âgées de 14 ans et plus ayant un frère ou une sœur autiste et intéressées à remplir un sondage en ligne.

Elle souhaite mieux comprendre l'expérience des frères et sœurs qui grandissent avec une personne autiste. Sa recherche permettra de donner des recommandations sur des façons d'améliorer les services actuels afin qu'ils répondent aux besoins des membres de la fratrie des personnes autistes.

Les participants qui rempliront le questionnaire en ligne pourront avoir une chance de gagner l'une des 10 cartes cadeaux de 25 \$.

Pour participer, il faut se rendre sur le lien suivant pour avoir accès au questionnaire :



Photo : Atypical © Netflix

<https://sondages.uqo.ca/index.php/611792?lang=fr>
(Le projet a reçu l'approbation du Comité Éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.)

Pétition

Représentation des EHDA au sein des conseils d'administration des centres de services scolaires : Pétition en cours jusqu'au 8 mai à www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8295/index.html

EXCELLENTES PERFORMANCES DE SEDDIK CHAMBAZ AUX JEUX D'HIVER D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX CANADA

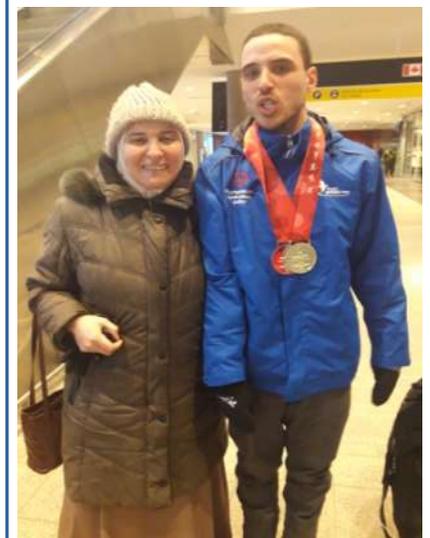
Les Jeux d'Hiver d'Olympiques spéciaux se sont déroulés à Thunder Bay, en Ontario, plus précisément du 25 au 29 février 2020. Des athlètes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme de partout au pays ont participé aux compétitions de l'un des huit sports présentés : ski alpin, jeu de cinq-quilles, ski de fond, curling, patinage artistique, hockey en salle, patinage de vitesse et raquette. Seddik Chambaz, 24 ans, de Lévis, a offert toute une performance en ski de fond classique. Voici ses résultats : Médaille d'OR au 1 km Classique, Médaille d'ARGENT au 5 km Classique et une 4^e position au 2,5 km Classique. Wow!

Souignons que Seddik est un fondeur d'expérience et que son TSA ne l'empêche pas d'exceller dans ce sport depuis plusieurs années. Félicitations Seddik pour ces belles performances inspirantes qui rendent ta famille, tes proches et tous tes amis très fiers de toi! }



Seddik entouré de ses coéquipiers et entraîneurs de la délégation équipe Québec.

À droite : Seddik sur la deuxième marche du podium pour sa médaille d'argent au 5 km classique.



Au retour du périple, une maman très fière attendait son fils! :-)